

2010



Espèces exotiques envahissantes

du réseau routier de la
DIR Massif central

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL



direction
interdépartementale
des routes
Massif Central

Reynoutria japonica Houtt. Renouée du Japon

Reynoutria x bohemica Chrtek & Chrtkova Renouée de Bohême Polygonacées

Fleurs : blanches, verdâtres ou rougeâtres réunies en inflorescences dressées, insérées à l'aisselle des feuilles

Feuilles : entières, alternes, largement ovales, tronquées ou en cœur à la base

Tiges : cylindriques, creuses, ponctuées de rouge sombre ; souvent nombreuses

La Renouée du Japon et la Renouée de bohème ont un aspect général très semblable et des conséquences similaires sur le milieu naturel. Toutefois, il est intéressant de les identifier afin de connaître plus finement leur répartition respective et leur différence d'implantation sur les bords de routes.

- *Reynoutria japonica* : feuilles nettement tronquées à la base, à face inférieure totalement glabre
- *Reynoutria x bohemica* : feuilles légèrement en cœur à la base, à face inférieure munie de courts poils droits sur les nervures (visibles à la loupe ou à l'œil nu en lumière rasante).

La Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis* (F.Schmidt) Nakai), morphologiquement proche de la Renouée de bohème est absente du Massif central ou très ponctuelle.

Origine & historique

La Renouée du Japon est originaire d'Asie de l'Est et du Nord. Elle a été introduite en Europe au milieu du XIX^e siècle à des fins ornementales, mellifères et fourragères (peu appréciée par les animaux en réalité). Les Renouées asiatiques sont devenues envahissantes après une période de latence d'environ 100 ans.

Mode de reproduction & de propagation

Les rhizomes des Renouées forment des réseaux denses dans le sol (8 à 12 m de longueur sur 1 à 2 mètre de profondeur) qui leur permettent de s'étendre rapidement. La propagation vers d'autres sites se fait par des fragments de tiges (bouturant facilement) ou de rhizomes. Ceux-ci sont transportés par l'eau, par les animaux ou par l'homme lors de travaux d'aménagement.

Bien que la reproduction sexuée semble possible en France, elle ne constitue qu'un mode de reproduction anecdotique, les populations étant la plupart du temps stériles.

Nuisances & contrôle des populations

Les Renouées sont des espèces très productives : environ 30 tonnes/ha (parties aérienne et souterraine). Les peuplements de Renouée contiennent généralement très peu d'autres espèces : d'une part, la lumière est occultée par la formation rapide d'un couvert dense, d'autre part, les racines produisent des substances toxiques pour les autres espèces. Ainsi, la biodiversité locale est grandement diminuée, la régénération des forêts alluviales perturbée et les berges fragilisées par l'absence de couvert en hiver.

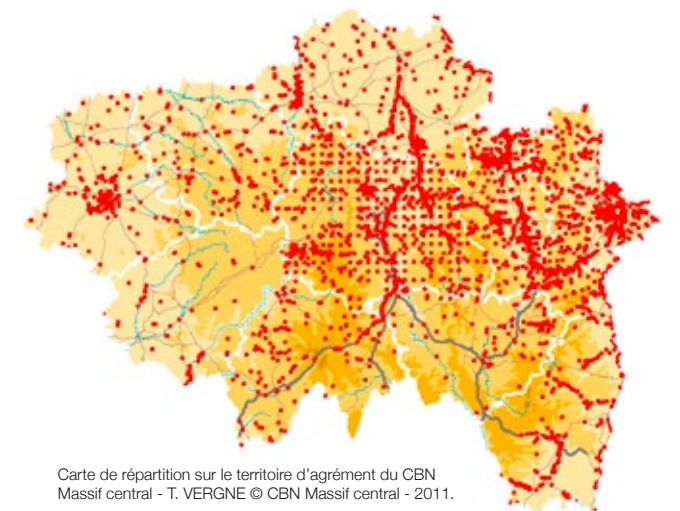
Aucune technique n'a aujourd'hui fait ses preuves dans la lutte contre les Renouées. Pour affaiblir ou éliminer une population, il est actuellement préconisé d'effectuer une fauche répétée (7 à 8 fois par an pendant 4 à 7 ans) ou bien de replanter des concurrents ligneux tout en effectuant des arrachages fréquents.

Il convient par contre d'éviter : les fauches occasionnelles (elles revitalisent les plantes et comportent des risques de dispersion de fragments) ; l'utilisation d'herbicides qui n'a qu'un effet temporaire.

Si les moyens de lutte contre de vastes populations sont très lourds et difficiles à mettre en place, il est par contre important d'agir préventivement. Pour cela, il convient : de ne pas utiliser, dans les chantiers, de terre contenant des rhizomes de Renouée ; d'éviter le contact des Renouées avec le sol sur les zones de stockage ; d'éviter leur dispersion lors des transports vers les zones de traitement ; de prendre soin au nettoyage des outils après les fauches ; d'arracher rapidement les populations en début d'implantation.

Habitat & répartition

Les deux Renouées apprécient les milieux frais à humides riches en azote (forêts alluviales, berges des cours d'eau ou d'autres pièces d'eau, fossés...). Elles prospèrent également dans les milieux régulièrement perturbés par l'homme (talus, bords de route, terrains remaniés...). Elles sont présentes en France sur l'ensemble du territoire.



Impatiens glandulifera Royle

Balsamine de l'Himalaya

Balsaminacées

Fleurs : de roses pâles à rouges pourpres, odorantes, formées de 5 pétales inégaux et d'un court éperon recourbé vers le bas. Regroupées en grappes de 5 à 12 fleurs. Floraison de juillet à octobre.

Feuilles : opposées ou verticillées par 3, lancéolées, de 5 à 18 cm de long et 5 à 7 cm de large, glabres, très dentées (les dents sont terminées par une glande rouge).

Tiges : glabres, cannelées, creuses, à nœuds renflés

Fruits : capsules en forme de fuseau de 1,5 à 3 cm, éclatant au moindre contact à maturité en expulsant 4 à 16 graines. Fructification de septembre à janvier

Plante annuelle herbacée très robuste, pouvant atteindre 3 mètres de haut, à port buissonnant. La plante possède de courtes racines (10 à 15 cm de profondeur) et parfois des racines adventives sur les premiers nœuds de la tige.

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central



© O. NAWROT / CBN Massif central

Origine & historique

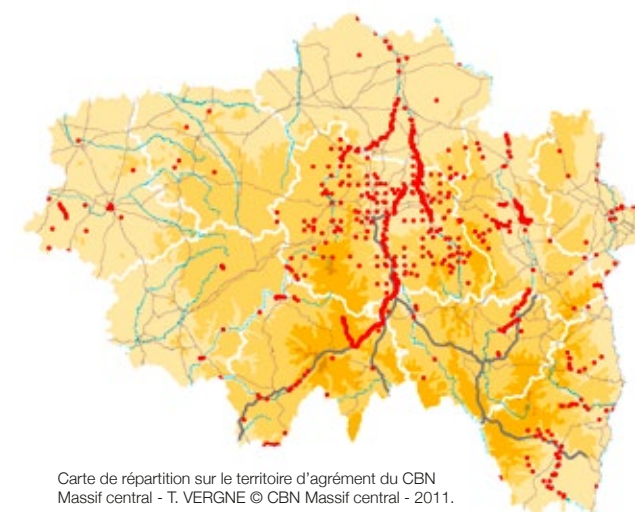
Cette balsamine est originaire de l'ouest de l'Himalaya où elle pousse à des altitudes comprises entre 1800 et 3000 m. Elle a été introduite en Europe dans quelques jardins botaniques au milieu du XIX^e siècle. Elle y était appréciée pour ses qualités ornementales et mellifères. Elle s'est ensuite progressivement naturalisée puis fortement propagée dans toute l'Europe au cours du XX^e siècle.

Habitat & répartition

La Balsamine de l'Himalaya apprécie les sols humides et riches en éléments nutritifs et les situations de mi-ombre. Elle peut ainsi se développer sur les berges des cours d'eau, au sein des lisières forestières, des fossés, des friches nitrophiles fraîches. En France, elle est présente sur une large partie du territoire avec des densités variables selon les régions.

Mode de reproduction & de propagation

La Balsamine de l'Himalaya se reproduit principalement de manière sexuée. Chaque plant produit jusqu'à 800 graines. Celles-ci sont regroupées dans des petites capsules qui, à maturité, éclatent au moindre contact (goutte de pluie, passage d'animaux...) et propulsent les graines à plusieurs mètres de distance. Elles peuvent ensuite être transportées par l'eau. Une période de froid est nécessaire pour lever la dormance des graines. Le taux de germination est très élevé mais la capacité de germination dure rarement plus de 18 mois. Par ailleurs, des fragments de tiges peuvent se bouturer. Transportés par l'eau, ils constituent un autre mode de propagation de la plante.



Nuisances & contrôle des populations

La précocité et la croissance rapide de la Balsamine de l'Himalaya lui confère un avantage certain sur les autres espèces des milieux qu'elle colonise. Les peuplements denses qu'elle constitue empêchent le développement des autres espèces. Les espèces héliophiles sont tout particulièrement gênées par l'ombre créée par les larges feuilles de la Balsamine. Les tiges mortes, restant dans la litière jusqu'au printemps, peuvent gêner le développement des plantules d'autres espèces. Ainsi, la biodiversité locale est fortement réduite (les peuplements contiennent même souvent aucune autre espèce) et certaines plantes patrimoniales peuvent se trouver menacées. Enfin, l'hiver, ces peuplements annuels laissent un sol nu particulièrement sensible à l'érosion liée au cours d'eau.

Il convient tout d'abord d'éviter d'utiliser de la terre contenant des graines de Balsamine de l'Himalaya dans les chantiers. Sur les zones faiblement infestées, la plante peut être arrachée (les racines sont peu profondes), stockée, séchée puis brûlée. Pour les grands peuplements monospécifiques, une fauche est envisageable. Elle doit être effectuée au ras du sol (en dessous du premier nœud), sans faire de petits tronçons de tige afin d'éviter les risques de bouturage. Ces opérations doivent être renouvelées avant la floraison et pendant 2 ans jusqu'à épuisement du stock de graines.

Ambrosia artemisiifolia L.

Ambroisie à feuilles d'armoise

Astéracées



Fleurs mâles : petites, verdâtres, regroupées en inflorescences terminales allongées. Floraison et pollinisation d'août à octobre.

Feuilles : profondément découpées, à contour triangulaire, plus ou moins poilues

Fleurs femelles : discrètes, situées à l'aisselle des feuilles supérieures

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Plante herbacée annuelle, de 30 cm à 1 m de haut, monoïque c'est à dire possédant sur un même individu des fleurs mâles et de fleurs femelles séparés. Les fruits produits sont des akènes de 4 à 5 mm de long, sans aigrettes. La tige devient rougeâtre à la fructification. La racine est pivotante.



© B. GRAVELAT / CBN Massif central

Origine & historique

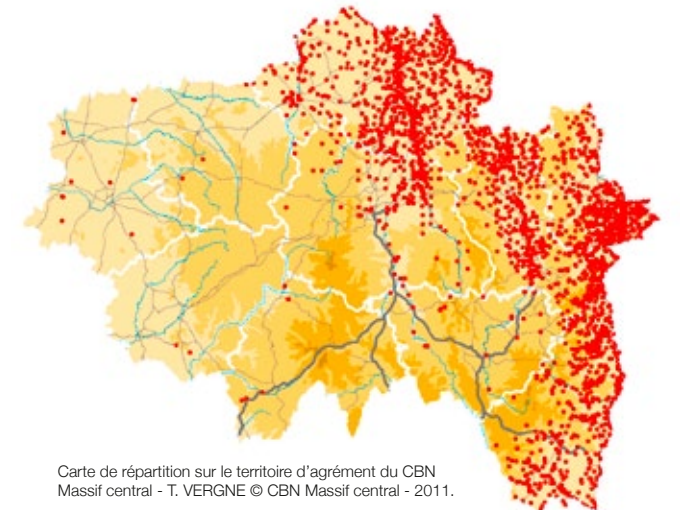
Originale d'Amérique du Nord, cette espèce aurait été introduite en France avec des lots de graines fourragères au milieu du XIX^e siècle. Sa propagation a pris une ampleur particulière après les travaux de reconstruction qui ont suivi la seconde guerre mondiale.

Habitat & répartition

L'ambroisie est une espèce pionnière ne supportant pas la concurrence des autres végétaux. Elle s'installe sur des terrains dénudés ou récemment perturbés tels que les cultures, les bords de route et de voie ferrée, les friches, les terres rapportées, les berges de rivières... Elle est rare dans les milieux naturels. L'Ambroisie est principalement présente dans les vallées moyennes du Rhône et de la Loire mais tend à gagner le reste du territoire français.

Mode de reproduction & de propagation

La reproduction de l'Ambroisie est uniquement sexuée et sa propagation est donc uniquement réalisée par les graines. Chaque plant produit environ 3000 graines. Elles sont dispersées dans un rayon de 2 mètres autour de la plante ou sont transportées par les animaux, les hommes, les véhicules ou l'eau. Les graines ont besoin d'un période de froid afin de pouvoir germer. Elles peuvent rester en dormance pendant plus de 7 ans.



Carte de répartition sur le territoire d'agrément du CBN Massif central - T. VERGNE © CBN Massif central - 2011.

Nuisances & contrôle des populations

Les grains de pollen de l'Ambroisie provoquent des réactions allergiques chez 6 à 12 % de la population. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Les plus courants sont des rhinites, des conjonctivites, des trachéites, de l'asthme ou des urticaires. Plus la concentration en pollen est importante, plus les symptômes sont prononcés. Par ailleurs, l'Ambroisie est nuisible dans les champs où elle entre en compétition avec les plantes cultivées (en particulier le Tournesol) et où elle diminue les rendements.

Tout d'abord, des mesures préventives s'imposent. L'Ambroisie étant une espèce pionnière, il convient de végétaliser rapidement les sols afin d'éviter de les laisser nus. Dans les régions où l'Ambroisie est déjà problématique, il est même recommandé de couvrir les sols avec des bâches ou des pailles en attendant une future végétalisation. Sur les chantiers, il faut veiller à ne pas utiliser de terre contenant des graines d'Ambroisie.

L'arrachage manuel peut être envisageable dans les zones faiblement infestées. Il doit être effectué avant la floraison (juillet) par des personnes non allergiques.

Dans les secteurs plus largement infestés, il convient de faucher, tondre ou gyrobroyer les plantes avant la floraison. La hauteur de coupe doit être rase (2 à 6 cm) lorsque la végétation est largement dominée par l'Ambroisie. Elle doit être relevée (10 cm) dans les zones où l'Ambroisie ne domine pas le reste de la végétation. En cas de repousse, les opérations doivent être répétées à la fin août. Des herbicides peuvent être appliqués sur les jeunes plants en complément des techniques précédentes.

Ailanthus altissima (Mill.) Swingle

Ailante glanduleux, Faux Vernis du Japon

Simaroubacées

Fleurs : petites, regroupées en inflorescence de 10 à 20 cm de long. Les fleurs mâles ont une odeur déplaisante. Floraison de juin à juillet.

Fruits : samares ailées de 3-4 cm de long, rougeâtres, contenant une graine en leur centre. Fructification de septembre à octobre, mais fruits restant sur l'arbre tout l'hiver.

Feuilles : alternes, de 45 à 60 cm de long, composées de 6 à 12 paires de folioles lancéolées à sommet aiguës. Dégagent une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

Arbre pouvant atteindre 30 m de haut, dioïque c'est à dire possédant des pieds mâles et des pieds femelles. Tronc droit à écorce grise et lisse, douce sur les jeunes pousses. Les feuilles des Sumac (*Rhus* spp.) et des Ailantes sont semblables et des confusions sont possibles. Cependant, les Ailantes produisent des grappes lâches de samares et les Sumacs des grappes compacts de baies.

© S. PERERA / ALIZARI



© S. PERERA / ALIZARI

Origine & historique

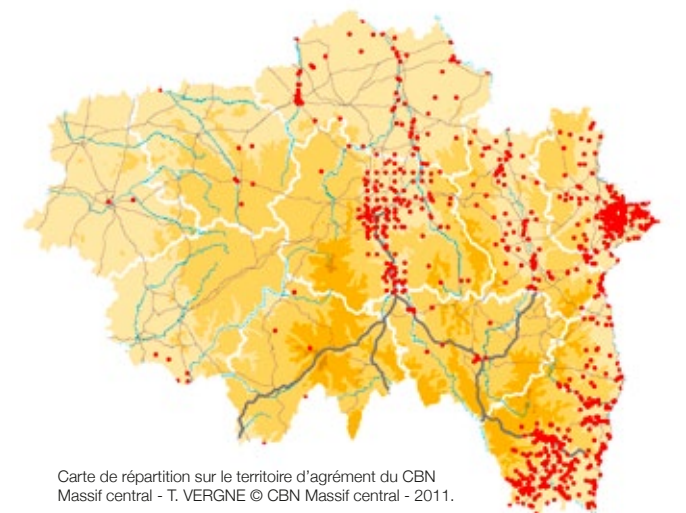
Cet arbre, originaire de l'est asiatique, a été cultivé en Europe comme plante ornementale pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il s'est rapidement acclimaté et propagé dans toute l'Europe.

Habitat & répartition

L'Ailante se rencontre surtout dans les régions abritées de l'étage planitaire à collinéen. Il se développe principalement dans des milieux secs et perturbés (bords de route, bords de voie ferrée, digues, friches) mais également dans des milieux plus naturels tels que les pelouses, éboulis, pelouses alluviales et forêts alluviales. Il est aujourd'hui présent dans une grande partie de la France mais semble poser plus de problèmes dans les milieux naturels dans la moitié sud.

Mode de reproduction & de propagation

L'Ailante possède des systèmes de reproduction sexuée et végétative très efficaces. Chaque arbre peut produire jusqu'à 300 000 graines par ans qui seront disséminées par le vent ou par l'eau. Les graines germent très facilement. Par ailleurs, l'Ailante possède une croissance rapide et développe un système racinaire dense. Chaque fragment de racine peut donner naissance à un nouvel individu. Lors d'un stress (coupe, taille, blessure...), il produit de nombreux drageons et rejette de souche.



Nuisances & contrôle des populations

L'Ailante, de part sa croissance rapide et son écologie associée aux milieux secs, contribue dans certains secteurs à une fermeture rapide des milieux ouverts (tels que les pelouses oligotrophes, les pelouses alluviales ou les éboulis) et de fait, à une modification rapide de la végétation. De plus, il produit des substances toxiques qui s'accumulent dans le sol et inhibent le développement des autres espèces. Certaines espèces patrimoniales peuvent donc se trouver menacées. Par ailleurs, son puissant système racinaire peut occasionner des dommages sur les infrastructures qu'il avoisine.

Les jeunes plantules peuvent être arrachées manuellement. Les gros arbres peuvent être coupés, de préférence pendant la floraison, afin de limiter la production de graines. Cependant, les coupes vont engendrer un fort drageonnement et des rejets de souches. Elles devront donc être répétées 1 à 2 fois par ans pendant plusieurs années. Les déchets doivent être évacués afin d'éviter de nouvelles propagations.

Aster x salignus Willd. **Aster à feuilles de saule**

Aster lanceolatus Willd. **Aster lancéolé**

Asteracées

Fleurs : une 'fleur' est en fait un capitule regroupant des fleurs tubulées jaunes au centre et des fleurs ligulées, rayonnantes, blanches à lilas. Chaque pied, développe de nombreux rameaux terminés chacun par un capitule. Floraison d'août à octobre.

Fruits : akènes munis d'aigrettes de soies.

Feuilles : alternes, étroitement lancéolées, peu dentées.

Plante herbacée vivace, glabre, atteignant plus d'un mètre de haut et formant des colonies denses. Parmi les Aster américains, seules *A. x salignus* et *A. lanceolatus* semblent être envahissants sur le territoire du Massif central. Leur distinction est complexe et ne mérite pas d'être abordée ici. D'autres Asters horticoles peuvent pousser spontanément mais ils ne forment jamais de grands peuplements denses. Enfin, il ne faut pas les confondre avec l'Aster amelle (*Aster amellus* L.) qui est une espèce patrimoniale des pelouses sèches, de taille plus petite (60 cm) et velue.



Origine & historique

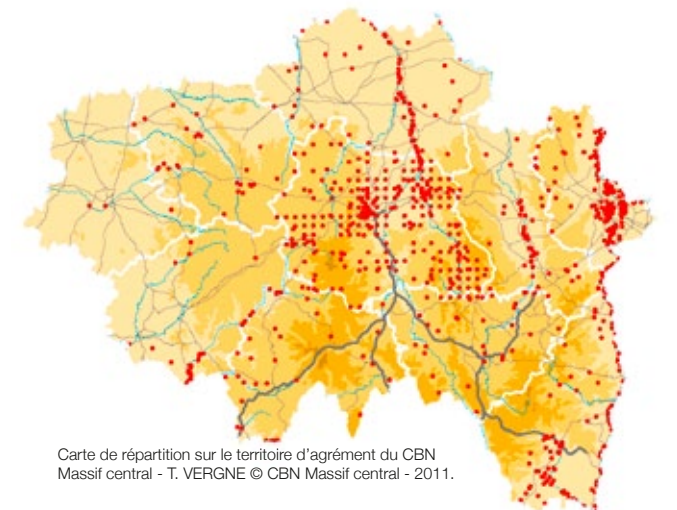
Originaires d'Amérique du Nord, ces Asters ont été introduits en Europe à des fins ornementales.

Habitat & répartition

Ces Asters apprécient les milieux frais à humides plus ou moins perturbés. Ils colonisent ainsi les berges des cours d'eau, les forêts et friches alluviales, mais également les bords de route, les friches industrielles... Ils sont présents sur l'ensemble du territoire avec des concentrations plus importantes au sein des grandes vallées alluviales (Loire, Rhône, Rhin).

Mode de reproduction & de propagation

L'Aster lancéolé et l'Aster à feuilles de saule se reproduisent efficacement par voie végétative grâce à de longs stolons souterrains. Ils se reproduisent également par voie sexuée grâce à leurs fruits munis d'aigrettes amplement disséminées par le vent.



Nuisances & contrôle des populations

L'Aster lancéolé et l'Aster à feuilles de saule sont des espèces très compétitives qui forment des peuplements denses. Ils concurrencent ainsi fortement les végétations en place, diminuent la biodiversité locale et peuvent contribuer à la disparition d'espèces patrimoniales.

En prévention, il convient tout d'abord de ne pas utiliser dans les chantiers de terres contenant des graines de ces Asters. Les peuplements peuvent être arrachés ou fauchés avant la floraison (en fin d'été). Ces actions doivent être répétées chaque année jusqu'à épuisement du stock de semences et des réserves contenues dans les racines.

Buddleja davidii Franch.

Buddléia de David, Arbres aux papillons

Buddlejacées

Fleurs : regroupées en inflorescences de 20 à 50 cm de long, denses, pyramidales et odorantes. Les fleurs sont de petites tailles, tubuleuses, se terminant par 4 pétales de couleur blanche à pourpre selon les variétés (généralement lilas) et à cœur orangé. Floraison de juillet à octobre.

Fruits : petites capsules brunes en forme d'ellipse de 8 mm de long.

Feuilles : opposées, lancéolées, légèrement dentées, à face supérieure vert foncé et glabre et face inférieure duveteuse et grisâtre.

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Arbuste atteignant 5 mètres de haut, à rameaux souples, étalés ou retombant. Feuillage caduc à semi-persistant.



© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Origine & historique

Cet arbuste est originaire des montagnes de Chine. Découvert à la fin du XIX^e siècle par les européens, sa culture se développe à des fins ornementales au début du XX^e siècle. Il envahi alors rapidement les milieux perturbés, notamment les décombres des villes bombardées pendant la seconde guerre mondiale.

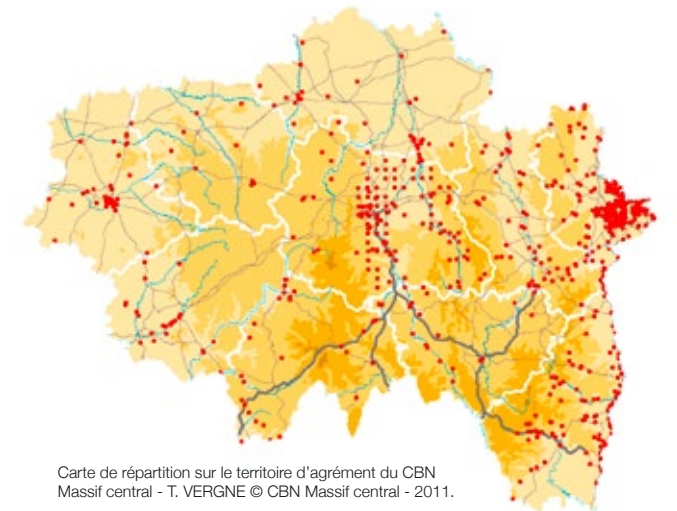
Mode de reproduction & de propagation

La reproduction sexuée est la principale source de propagation de cet arbuste. Chaque individu peut produire 3 millions de graines par an. Celles-ci sont transportées sur de grandes distances par le vent, l'eau ou les véhicules.

Le Buddléia possède également une croissance très rapide, rejette de souche si on le coupe. Un fragment de tige peut également redonner un individu par bouturage.

Habitat & répartition

Le Buddléia s'implante dans les milieux perturbés et ouverts tels que les friches, les bords de route et de voie ferrée, les berges de rivière. Il est largement naturalisé dans toute la France, notamment dans le Bassin parisien, le Sud-ouest et le Sud-est.



Nuisances & contrôle des populations

Le Buddléia est en expansion dans le Massif central, notamment le long des cours d'eau. Il n'y pose actuellement pas de problème majeur d'envahissement. Cependant, il est connu dans des régions voisines pour former des peuplements denses et monospécifiques où il concurrence sérieusement la flore autochtone des cours d'eau. Son expansion et sa dynamique sont donc à surveiller.

Les moyens de lutte ne sont applicables que sur des petites populations en début d'implantation. Il est possible de couper les inflorescences avant la fructification afin de limiter la propagation des graines. Les coupes doivent être suivies d'un badigeonnage immédiat d'un herbicide systémique sur les souches. Sans herbicide, la plante rejette vigoureusement.

La pratique de l'arrachage ne doit pas être utilisée seule. Le milieu grandement perturbé suite à cette opération, est très favorable à la repousse de la banque de semences. Tout arrachage devra donc être suivi de replantations d'espèces désirées afin de recréer rapidement un couvert végétal.

Robinia pseudoacacia L.

Robinier faux-acacia

Fabacées

Feuilles : alternes, de 20 cm de long, vert clair, composées de 6 à 10 paires de folioles ovales + 1 terminales

Fruits : gousses marron, plates, de 5 à 10 cm de long, contenant 4 à 8 graines rondes. Fructification en octobre.

Fleurs : blanches, en grappes pendantes et odorantes de 10 à 20 cm de long. Floraison de mai à juillet.

Arbre au feuillage caduc pouvant atteindre 25 m de haut. Écorce gris-brun profondément fissurée. Les troncs, les branches et les rameaux sont munies d'épines piquantes (stipules des feuilles transformées en épines).



© S. PERERA / ALIZARI

Origine & historique

Le Robinier est originaire de la chaîne des Appalaches (est des Etats-Unis). Il a été introduit en France au début du XVII^e siècle. Le premier spécimen a été planté à Paris par Jean Robin. C'est à partir des nombreuses plantations (actuellement 100 000 ha) que cet arbre s'est naturalisé dans toute la France puis s'est propagé au reste de l'Europe.

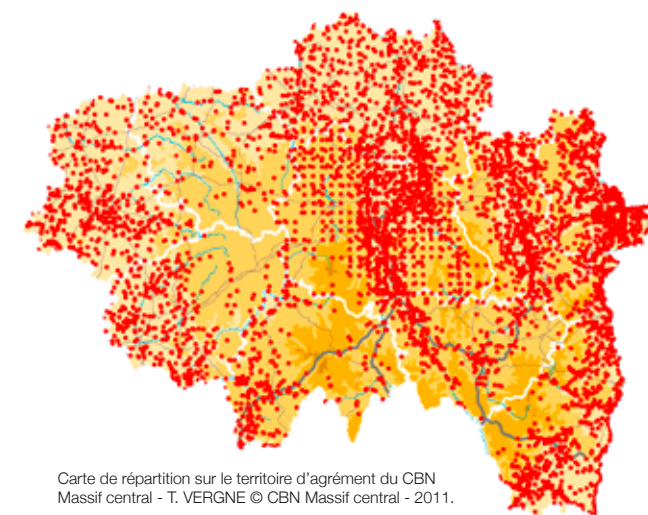
Mode de reproduction & de propagation

Les gousses sont transportées par le vent ou restent sur l'arbre et s'ouvrent pendant l'hiver et le printemps. Parmi les nombreuses graines libérées seules quelques unes germeront après que leur tégument extérieur ait été scarifié (usé ou rompu).

Une population s'étend principalement grâce à la multiplication végétative. Les Robiniers ont de grandes capacités à drageonner et à rejeter de souche. De plus, leur croissance est rapide (jusqu'à 1.2 cm/jour en début de croissance). La multiplication végétative est d'autant plus productive que l'arbre subit un stress (coupe, brûlage...).

Habitat & répartition

Le Robinier faux acacia s'implante dans les milieux ouverts et perturbés (bords de route et de voie ferrée, friches), dans les milieux alluviaux (plages de galets, pelouses alluviales, forêts alluviales dégradées), dans les milieux forestiers perturbés (coupe, forêts collinéennes dégradées) et les bords de rivière.



Carte de répartition sur le territoire d'agrément du CBN Massif central - T. VERGNE © CBN Massif central - 2011.

Nuisances & contrôle des populations

Le Robinier faux acacia est un arbre agressif qui peut se substituer entièrement à d'autres peuplements forestiers. Comme toutes les Fabacées, il fixe l'azote atmosphérique et enrichit ainsi le sol. Il favorise donc l'implantation d'espèces nitrophiles plus banales au détriment d'autres espèces.

Par ailleurs, il contient de la robine (dans l'écorce) et de la robinine (dans les feuilles, les fleurs et les graines), deux substances toxiques pour l'homme.

Pour les jeunes semis d'un an dont le système racinaire n'est pas encore implanté, il est préconisé d'effectuer une fauche annuelle. Pour les arbres adultes, une coupe associée à l'application d'un herbicide sur la souche semble donner de bons résultats. L'herbicide peut également être appliqué sur le feuillage des jeunes plants.

Il est par contre à proscrire d'effectuer seules des coupes, des écorçages ou des brûlages. Le stress provoqué entraîne alors des rejets de souches et un fort drageonnement.

Senecio inaequidens DC.

Séneçon du Cap

Asteracées



© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Flleurs : 1 'fleur' est en fait un capitule composé de nombreuses fleurs, les extérieures (12 à 14) sous forme de ligules faussement appelées 'pétales'. Les capitules, de couleur jaune vif, sont jusqu'à 100 par plantes. Floraison possible toute l'année.

Feuilles : alternes, linéaires, étroites (2-3 mm de large), irrégulièrement dentées, un peu épaisses

Tiges : glabre, légèrement lignifiée à la base, couchée puis redressée.

Fruits : akène de 2 à 2.5 mm de long muni d'une aigrette blanche (rappelle le fruit d'un Pissenlit en plus petit).

Plante herbacée vivace de 40 à 80 cm de haut. Port en boule.



© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Origine & historique

Le Séneçon du Cap est originaire des hauts plateaux d'Afrique du Sud (et non du Cap comme son nom vernaculaire le laisse à penser). Il a été introduit accidentellement en Europe via l'importation de laines de mouton d'Afrique du Sud. Des graines de Séneçon, contenues dans la laine, ont été à l'origine de plusieurs foyers en Europe (en France, à Calais et Mazamet en 1935).

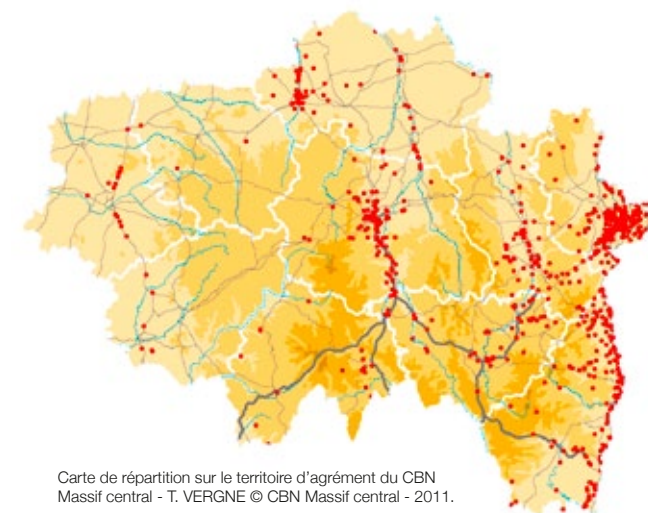
Habitat & répartition

Le Séneçon du Cap se rencontre principalement dans les milieux perturbés (bord de routes, des voies ferrées, digues, vignes, friches, terrains incendiés...). Il s'implante également dans certains milieux naturels tels que les falaises et les éboulis.

En France, il est en pleine expansion via les voies de communication et il se rencontre aujourd'hui dans presque toutes les régions. Déjà implanté dans les milieux naturels dans le Midi, ce phénomène débute dans les autres régions.

Mode de reproduction & de propagation

Les graines sont disséminées principalement par le vent grâce à leurs aigrettes plumeuses. La circulation routière, les engins de fauche, le ruissellement des eaux et les animaux participent également à la dissémination. Le stock de semences a une durée de vie d'au moins 2 ans. La germination est rapide et massive et peu avoir lieu toute l'année, avec des pics au printemps et en automne.



Carte de répartition sur le territoire d'agrément du CBN Massif central - T. VERGNE © CBN Massif central - 2011.

Nuisances & contrôle des populations

Le Séneçon du Cap est très dynamique et peut former des peuplements denses et ainsi réduire la diversité biologique. Il peut entrer en compétition avec la flore locale et son implantation dans certains milieux fragiles peut nuire au maintien de certaines espèces. Il représente une mauvaise herbe dans les vignobles. Il diminue la qualité fourragère des pâtures. Du fait de la présence d'alcaloïdes toxiques dans la plante, elle est refusée par les mammifères.

Afin de limiter son implantation, il convient d'éviter l'écobuage et de ne pas laisser les sols nus (en y plantant des espèces à fort taux de recouvrement telles que les luzernes ou les trèfles).

Sur les secteurs faiblement envahis, un arrachage manuel des pieds avant la fructification est souhaitable. Dans les secteurs fortement envahis, un fauchage avant fructification peut limiter l'expansion. Ce traitement doit être effectué plusieurs années, plusieurs fois par ans. Après la coupe de la plante, un bouton de fleur peut encore fructifier en 2 à 3 jours. Il est donc indispensable de récolter et d'éliminer les produits de la fauche.

Sporobolus indicus (L.) R.Br.

Sporobole des Indes

Poacées



Feuilles :
allongées, vertes,
plates puis enrou-
lées

Fleurs : réunies en inflorescences
en forme d'épi verdâtre à grisâtre
de 10 à 25 cm de long sur 3-5 mm
de large. L'inflorescence est lobulée
(lobes visibles quand on la plie).

Graminée vivace à tige dressée de 40 à 80 cm de haut,
formant des colonies assez denses.

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central



© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Origine & historique

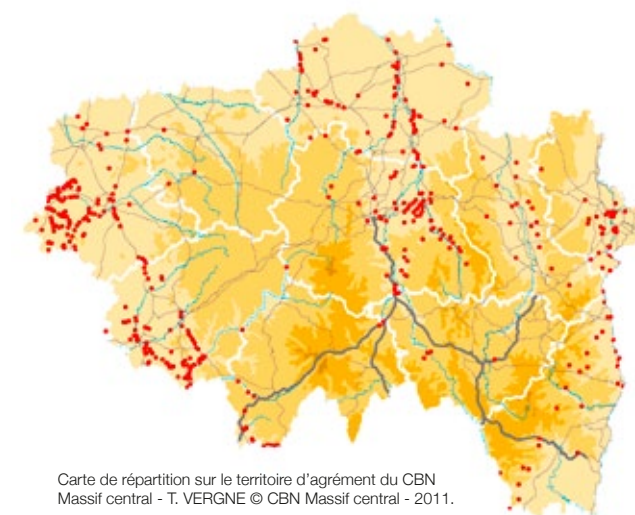
Le Sporobole d'Inde est originaire des régions tropicales de l'Amérique.

Habitat & répartition

Le Sporobole d'Inde apprécie les sols tassés, secs et riches en éléments nutritifs. Il prospère principalement sur les bernes routières gravillonnées, dans les friches. Dans le Massif central, il est rarement observé dans les milieux naturels. Toutefois, certaines populations commencent à prospérer dans les prairies ou sur les berges graveleuses des rivières. En France, depuis sa zone d'introduction (Sud-Ouest), il a gagné progressivement l'Ouest, et une large moitié Sud dont la Corse. Il est plus accidentel dans le reste du territoire.

Mode de reproduction & de propagation

Les populations de Sporobole d'Inde s'agrandissent grâce à de courts rhizomes. Par ailleurs, il produit de nombreuses petites graines qui peuvent être propagées par les animaux ou les véhicules. Cependant, les germinations sont assez rares.



Nuisances & contrôle des populations

Dans le Massif central, le Sporobole d'Inde est principalement localisé aux bords de route et il ne s'implante encore que rarement dans les milieux naturels ou semi-naturels. Actuellement, il pose donc peu de problème mais il pourrait s'avérer à l'avenir très problématique pour les systèmes agricoles et naturels. Dans d'autres régions du globe, il est considéré comme une espèce envahissante majeure. Son extension semble relativement rapide en France.

Le contrôle de cette espèce n'est pas particulièrement développé en France. Il semble qu'une destruction des racines par un retournement du sol suivi d'une plantation d'une espèce vivace désirée (Ray-grass par exemple) permette de freiner le développement de l'espèce. Cependant, cette méthode ne pourra pas s'appliquer pour des habitats naturels. Le contrôle de cette espèce peut sembler facultatif dans la mesure où elle pose actuellement peu de problèmes. Cependant, lorsqu'une espèce est bien implantée, il est souvent trop tard pour agir efficacement. Il conviendrait donc de mettre en place une technique de lutte contre les populations des bords de route. Dans le même temps, un suivi de la propagation des populations est nécessaire.



© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL

Conservatoire botanique national du Massif central

Siège

Le Bourg
43230 CHAVANCIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin

38 bis, avenue de la Libération
87000 LIMOGES
Téléphone : 05 55 77 51 47
Télécopie : 05 55 10 93 39

Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benaÿ
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93